

## **Techniques et tendances de la publicité online**

La publicité online a radicalement changé avec la convergence et la modification des comportements des internautes. Il ne s'agit pas seulement de bannières ou de bandeaux, mais d'une variété de supports et de techniques correspondants à des objectifs et des ciblage précis. Il s'agit aussi d'intégrer ces actions dans le cadre de la stratégie webmarketing et de la stratégie de communication globale.

**Objectifs :** Comprendre et visualiser la diversité des techniques et des supports de la publicité en ligne. Appréhender la mise en place opérationnelle des campagnes, et l'interaction des techniques. Savoir évaluer l'efficacité des campagnes. Choisir les actions et les prestataires.

### **Pour qui :**

- Responsables TPE et PME
- Responsables communication
- Responsables marketing, marketing direct et e-business
- Chefs de pub, chefs de groupe, chefs de produits, directeurs de clientèle, directeurs de création, directeurs artistiques
- Consultants et Professions libérales
- Webmestres, infographistes

### **Programme**

- La publicité sur Internet : introduction, évolution et tendances 2011/12
- Paysage : Chiffres, Marché, acteurs...
- Les objectifs de l'e-pub dans le cadre du webmarketing
- Techniques : technologies, classiques, flash, vidéo ...
- Objets publicitaires : formats classiques, formats alternatifs, formats standards et formats spéciaux
- Ciblage et personnalisation
- Choix des supports et grilles de tarifs
- Calendrier d'une campagne, web planning et outils de gestion (adserver, adplanners)
- Coûts d'achat et de production
- Search marketing : Liens contextuels, commerciaux et sponsorisés
- Mobile et médias sociaux
- Mesure du trafic et mesure d'audience
- Partenariats et échanges
- Communiquer sur une audience internationale
- Evolutions et Tendances...

**Durée :** 14 heures -18/19 janvier, 10/11 avril, 10/11 juillet, 9/10 octobre 2012 -  
**Prix :** 950 € - Intra-entreprise : sur demande.



La formation

## Bulletin d'inscription

À retourner à **Hélène ZUILI / BIZNETCOM.**  
70 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris  
Tel : 33(0)660435635 - 33(0)145868919 -  
**Le bulletin doit parvenir au plus tard 15 jours avant le début de la formation.**

### Le stagiaire

Nom : ..... Prénom .....  
Service ..... Fonction .....  
Adresse: .....  
Tél. mobile : ..... Tél. bureau : ..... E-mail : .....

Numéro de Sécurité sociale : ...

Où souhaitez-vous recevoir votre convocation @ à l'entreprise @ à votre domicile

### L'entreprise

Nom de l'entreprise :  
Nom du responsable de formation :  
Adresse de l'entreprise : .....  
Tél. du standard : ..... Fax :  
Numéro de SIRET de l'entreprise

### Le financement

Adresse de facturation : .....  
Lorsque le règlement est assuré par un O.P.C.A (AFDAS, ASFO, FAF, chambre de commerce, etc.), indiquez ses coordonnées ci-dessous :  
Nom de l'organisme : .....  
Tél. : ..... Nom de votre interlocuteur :  
Adresse de l'organisme : .....  
Numéro de SIRET de l'organisme  
Nom et qualité du signataire :  
Pour les employeurs de l'État, des collectivités et des établissements publics à caractère administratif, joindre obligatoirement le bon de commande.

Date : ..... Signature

### Le règlement

Un versement de 50 % des droits d'inscription TTC libellé à l'ordre de BizNetCom., doit être joint à ce bulletin à titre d'acompte. Le solde se fait au plus tard à 30 jours date de facture.

**Aucune inscription ne peut être enregistrée sans ce versement. Le formateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter, sans frais, une session qui, une semaine avant son ouverture, ne réunirait pas le nombre minimal d'inscrits nécessaire pour le bon fonctionnement de la formation.**

## Conditions générales de vente

### 1. Les tarifs

Les prix des stages sont indiqués en H.T.

### 2. Les reports ou annulations

BiznetFormations se réserve la possibilité de vous proposer d'aménager, de reporter ou d'annuler la formation en fonction du nombre de présents.

En cas d'annulation tardive de votre part (10 jours avant le début de la formation), nous serions amenés à facturer des frais d'annulation pouvant atteindre le prix total du stage. Nous vous suggérons de remplacer un stagiaire indisponible par une autre personne de même profil. Tout stage commencé est dû.

### 3. Les documents remis à la fin du stage

Nous produisons à l'issue de toute formation :

- une attestation de présence en double exemplaire (un pour le stagiaire, un pour l'entreprise) ;
- une facture valant convention de formation simplifiée en deux exemplaires (un pour les services comptables, l'autre pour le département formation de l'entreprise).

Si vous souhaitez que le règlement soit effectué par un OPCA, il vous appartient de vous assurer du financement des formations et des modalités de règlement auprès de cet organisme.

### 4. Le paiement

Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée d'un chèque d'acompte de 50 % du prix TTC.

Le règlement de la facture ou du solde doit intervenir dès réception de la facture, par chèque ou virement.

À défaut de règlement dans un délai de 15 jours à compter de la date de son exigibilité, le montant des sommes dues sera majoré de pénalités de retard basées sur un taux d'une fois et demie le taux d'intérêt légal (article 3 - loi 92-1442 du 31.12.92) sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure.

Les frais de procédure et les honoraires pour le recouvrement de factures seront à la charge du client.

## **Renseignements pratiques**

### **Pour vous inscrire**

Votre interlocuteur BiznetFormations

Hélène ZUILI

Tél. : 06 60 43 56 35

e-mail : helenezuili(at)gmail.com

Vous pouvez prendre une option par téléphone.

L'ensemble des documents vous est adressé par mail.

### **Financement**

Dans le cadre du plan de formation de l'entreprise

Les entreprises qui ont versé leur contribution au titre du plan de formation à un Opcv (organisme paritaire collecteur agréé) s'adressent à ce dernier pour connaître les conditions de prise en charge des stages suivis par leurs salariés.

Dans le cadre d'un congé individuel de formation Les salariés peuvent, dans certaines conditions, obtenir une prise en charge de leurs frais de formation.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'organisme paritaire collecteur agréé auquel l'entreprise a versé sa contribution au titre du congé individuel de formation.

**Lieu :** Le lieu de la formation vous est communiqué par email une semaine avant la formation. En principe, les formations se tiennent à Paris 13.

**Horaires des stages :** De 9 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30, soit 7 heures de formation par jour.